



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 14 janvier 2022

Communiqué de presse

Élections municipales partielles à VILLEBRUMIER

Suite au décès du maire de Villebrumier, M. Etienne ASTOUL, le 12 décembre 2021, et à la démission d'une conseillère municipale le 3 décembre 2021, il convient de procéder à des élections municipales partielles avec renouvellement intégral du conseil municipal.

Ces élections auront lieu le dimanche 20 février 2022 et, en cas de second tour, le dimanche 27 février 2022.

Une déclaration de candidature est obligatoire pour tous les candidats.

Elle sera déposée à la préfecture de Tarn-et-Garonne, 2 Allée de l'Empereur à Montauban (contacts : 05 63 22 82 27 ou 05 63 22 82 71), aux jours et horaires suivants :

- du jeudi 13 janvier 2022 au mercredi 2 février 2022, de 9h 00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 ;
- le jeudi 3 février 2022, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Il en sera délivré récépissé.

Chaque nouvel électeur a la possibilité de s'inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 6^e vendredi précédant le scrutin, soit le 14 janvier 2022 au plus tard.